



**Convention relative aux
droits de l'enfant**

Distr.
GÉNÉRALE

CRC/C/OPAC/SLV/CO/1/Corr.1
24 juillet 2006

ARABE et FRANÇAIS SEULEMENT

COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT

Quarante-deuxième session

**EXAMEN DES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR LES ÉTATS PARTIES
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 8 DU PROTOCOLE FACULTATIF À LA
CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT, CONCERNANT
L'IMPLICATION D'ENFANTS DANS LES CONFLITS ARMÉS**

Observations finales: El Salvador

Rectificatif

Page 5, paragraphe 23, première ligne

Au lieu de Eu égard au paragraphe 2 de l'article 2,

Lire Eu égard au paragraphe 2 de l'article 6.
